

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
AGGLOMÉRATION DE COOKSHIRE-EATON

SÉANCE SPÉCIALE DU 28 JANVIER 2008

Session spéciale du conseil d'agglomération, sous la présidence du maire, tenue le 28 janvier 2008 à 19 h 15, à l'Hôtel de Ville situé au 220, rue Principale Est et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil.

Monsieur Normand Potvin, maire
Monsieur Simon Simard, conseiller du district 1
Monsieur Bruno Breton, conseiller du district 2
Madame Denise Grenier, conseillère du district 3
Monsieur Patrice Dodier, conseiller du district 4
Monsieur Jack Garneau, conseiller du district 5
Madame Chantal Rouleau, conseillère du district 6
Monsieur Claude Lecomte, maire et représentant de Newport

Sont également présents, monsieur André Croisetière, directeur général / secrétaire-trésorier et monsieur René Roy, technicien à l'administration et au greffe.

- 1) **Constatation de la régularité de l'avis de convocation.**
- 2) **Adoption de l'ordre du jour.**
- 3) **Période de questions.**
- 4) **Adoption du règlement 98-2008-A.**
- 5) **Adoption du règlement 99-2008-A.**
- 6) **Adoption du règlement 100-2008-A.**
- 7) **Adoption du règlement 101-2008-A.**
- 8) **Adoption du règlement 102-2008-A.**
- 9) **Règlement 94-2007-A, paiement de factures.**
- 10) **Période de questions.**
- 11) **Levée de la séance spéciale.**

- 1) **Constatation de la régularité de l'avis de convocation.**

Le directeur général / secrétaire-trésorier certifie que l'avis de convocation de la présente séance du conseil a été signifié à tous les membres plus de vingt-quatre heures avant l'heure fixée pour le début de la séance, le tout conformément aux dispositions des articles 323 et 328 de la *Loi sur les cités et villes* ou que les membres ont renoncé par écrit à cet avis.

En conséquence, la séance est déclarée régulièrement convoquée et constituée.

2) Adoption de l'ordre du jour.

Résolution 2008-01-0274-A

Proposé par la conseillère Denise Grenier, appuyé par le conseiller Patrice Dodier, il est résolu d'adopter l'ordre du jour proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3) Période de questions.

Aucune.

4) Adoption du règlement 98-2008-A.

Résolution 2008-01-0275-A

Proposé par le conseiller Simon Simard, appuyé par le conseiller Jack Garneau, il est résolu d'adopter le règlement 98-2008-A relatif à la délégation de compétences au conseil ordinaire de la municipalité centrale, établissant un système de financement par quotes-parts et allégeant les règles de fonctionnement de l'agglomération de Cookshire-Eaton.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5) Adoption du règlement 99-2008-A.

Résolution 2008-01-0276-A

Proposé par le maire et représentant de Newport Claude Lecomte, appuyé par la conseillère Chantal Rouleau, il est résolu d'adopter le règlement 99-2008-A déléguant la compétence des activités touristiques particulièrement le Bureau d'accueil touristique, Birchton et du Parc industriel, Craig Nord au conseil ordinaire de la municipalité centrale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6) Adoption du règlement 100-2008-A.

Résolution 2008-01-0277-A

Proposé par le conseiller Bruno Breton, appuyé par la conseillère Chantal Rouleau, il est résolu d'adopter le règlement 100-2008-A décrétant et établissant des quotes-parts payables par les municipalités liées à l'agglomération de Cookshire-Eaton pour l'année 2008.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7) Adoption du règlement 101-2008-A.

Résolution 2008-01-0278-A

Proposé par la conseillère Denise Grenier, appuyé par le conseiller Simon Simard, il est résolu d'adopter le règlement 101-2008-A modifiant le règlement 88-2007-A concernant la régie interne des séances du conseil de l'agglomération de Cookshire-Eaton.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8) Adoption du règlement 102-2008-A.

Résolution 2008-01-0279-A

Proposé par le maire et représentant de Newport Claude Lecomte, appuyé par le conseiller Jack Garneau, il est résolu d'adopter le règlement 102-2008-A abrogeant le règlement 77-2006-A relatif au traitement des élus de l'agglomération de Cookshire-Eaton.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9) Règlement 94-2007-A, paiement de factures.

Résolution 2008-01-0280-A

Proposé par le conseiller Simon Simard, appuyé par la conseillère Chantal Rouleau, il est résolu d'autoriser, dans le cadre du règlement 94-2007-A décrétant une dépense de 560 000 \$ et un emprunt de 560 000 \$ afin de construire une caserne de pompiers, secteur Cookshire, les paiements suivants :

- 82 034,51 \$ (incluant les taxes) à Construction Groupe Prévost inc., selon le certificat de paiement no 3 préparé par monsieur David Leslie, architecte, en date du 10 janvier 2008;
- 1 918,88 \$ (incluant les taxes) à I.M.E Experts-Conseils inc.;
- 4 756,00 \$ (incluant les taxes) à Alain Lepitre, ameublement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10) Période de questions.

Aucune.

11) Levée de la séance spéciale.

Résolution 2008-01-0281-A

Proposé par le conseiller Jack Garneau, appuyé par le maire et représentant de Newport Claude Lecomte, il est résolu que la séance spéciale soit levée. Il est 19 h 30.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Normand Potvin
Maire

André Croisetière
Directeur général / secrétaire-trésorier